

Communiqué de presse

Montpellier, le 17 décembre 2020

La chambre régionale des comptes Occitanie a contrôlé les comptes et la gestion de la communauté de communes Millau Grands Causses (Aveyron).

La chambre régionale des comptes a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la communauté de communes Millau Grands Causses (CCMGC) pour les exercices 2012 et suivants. Il s'inscrit dans le cadre d'une enquête régionale menée par la chambre sur les villes moyennes en Occitanie qui a donné lieu à la publication d'un rapport public thématique en octobre 2020.

Le périmètre actuel de la CCMGC a peu évolué depuis 1999. Il ne correspond pas au bassin de vie et demeure restreint par rapport au territoire couvert par le schéma de cohérence territoriale.

L'EPCI s'est doté, parfois récemment, de documents stratégiques tels que le projet de territoire, le pacte financier et fiscal, le schéma de développement économique et le plan local d'urbanisme intercommunal. Pour autant, l'intégration communautaire pourrait être encore approfondie et la mutualisation des services, notamment avec la ville-centre, développée.

En raison d'un taux de chômage élevé et de la volonté d'attirer une nouvelle population, le développement économique constitue un levier important. Cela suppose d'attirer des entreprises extérieures au territoire alors que les zones d'activité ont pour l'instant principalement accueilli des relocalisations d'entreprises locales.

La situation financière de la communauté de communes, appréciée avant le début de la crise sanitaire, ne présente pas, à ce jour, de difficultés. Il apparaît toutefois nécessaire que la CCMGC actualise rapidement ses documents d'analyse prospective afin de confirmer la soutenabilité de ses projets.

Contact presse : Valérie Renet

valerie.renet@crtc.ccomptes.fr ■ T +33 4 67 20 73 01/07 69 39 67 10 ■  [@crococcitanie](https://twitter.com/crcoccitanie)